Frédéric BAULE 29/03/2017 09h30

**Pratiques économiques sociales et environnementales pour les générations futures**

Frédéric Baule : 4 enfants ancien élève enseignement catholique embauché dans une compagnie pétrolière responsable trader sur les marchés de produits pétroliers et dérivés

Difficulté de partager sa vie entre la règle de St Benoit et les marchés financiers

Formation théologique cycle C au centre SEVRES comme son épouse

Pour lui manque de pratique dans les pratiques de bio éthique

Exemple : réalité technologique = robot algorithmique à haute fréquence ne se retrouvent pas dans la lecture de la vie des apôtres

« 20 propositions pour réformer le capitalisme » issu du travail d’un cercle

Ethique économique et sociale, interventions dans diverses structures publiques

Structure de veille : Quelle politique tarifaire à appliquer dans un établissement

Les voyages scolaires dans une éthique sociale

Membre du CA de BERGERAC membre de l’UROGEC

Quelle cohérence entre nos pratiques économiques et le service de l’Eglise

Que puis-je partager et mettre à disposition pour trouver des éléments de réflexion pour appliquer des pratiques pas de solutions toutes faites

Travail personnel à débattre

3 temps :

* Entreprise d’Eglise ? Qui sommes-nous ?

Quelle est notre activité : une entreprise, une entreprise d’Eglise un service d’Eglise ?

* La famille GEC :
* l’enseignement catholique est un secteur d’activité une branche professionnelle en relation avec les pouvoirs publics
* Augustin de Romanet intervient sans une session sur la gestion et le management
* Outils de gestion INDICE proposé pour la performance économique
* Définition OGEC = asso au service de l’enseignement catholique enjeux de flux éco. « Entreprise privé » à qui appartient l’entreprise ?

« Gestion rigoureuse comme une entreprise » = durabilité du projet éducatif

Mais alors qu’est-ce qu’une entreprise ? Capital + travail associés

Lieu de création en commun, une communauté de destin projet de création collective

« L’entreprise est le lieu de création sociale et financière » la société n’en est que le vecteur juridique

LE financement de la structure juridique de la société sert au projet d’établissement

Quel type d’entreprise : économie sociale et solidaire = la loi HAMON de 2014 sur l’organisation sociale et solidaire = la notion d’entreprise s’est élargie avec les associations, les coopératives - exemple le crédit agricole intègre cette organisation, l’enseignement catholique est concerné par l’ESS.

« Social business » exemple du micro crédit en Asie du Sud-est -> but ultime = créer des bénéfices sociaux, sociétaux et le financier est le moyen mais le déficit n’est pas de mise pour des raisons d’indépendance Une MBE fait partie des instruments pour atteindre son objectif de projet. Les profits sont réinvestis dans l’entreprise exemple concret = la SIDI financement de projets du CCFD dans les pays émergents, structure juridique qui lève les fonds les actionnaires ne sont pas rémunérés mais la mise de fonds peut être récupérée = 18 millions levés pour 17 millions de projets d’ONG = apports de garanties aux projets avec assistance technique par des bénévoles le SIDI (24 salariés depuis 1983)

Discours de la famille GEC et le projet d’enseignement catholique = entreprise à utilité sociétale = projet d’établissement

Au service d’un projet ecclésial = projet d’église

* Contexte dans lequel nous opérons :

Ce qui se passe dans nos maisons communes

Dimension spirituelle de la transition énergétique ?

* Silence radio depuis la COP21 en 2015, plus d’actualité

Logique d’indifférence en face de l’évolution des équipements des logements, vague de mieux-être

Commerce de centre-ville 87 000 épiceries en 1966 à 14 000 en 2016 = sans mobilité pas de vie possible dans le schéma actuel

Evolution du climat : température en augmentation de plus de 1° depuis le début de l’ère industrielle alors que la COP 21 fixe 2° comme maxi

Les teneurs en CO2 actuelles n’ont jamais été atteintes, elles sont dues à l’activité humaine

LE CO2 émis actuel restera 125 ans dans l’atmosphère

Au-delà de 2 ° l’impact environnemental bascule dans l’inconnu

Concept de justice et d’équité : les émissions de CO2 sont inégalement réparties sur la planète, rien ne doit interdire les pays émergents à accéder au mieux-être

Pour réussir : 175 pays se sont mis d’accord en 2015 avec la COP21

Option préférentielle pour les plus pauvres, les plus faibles : en parallèle du climat objectifs sociétaux et sociaux

Résultats de la COP21 = limités

COP22 : quels acteurs aujourd’hui avec le positionnement de Trump et le retard Français

On est passé de l’accord de Kyoto réalisé par des experts à une autre méthode : vision commune puis quelles mesures selon ses moyens pour atteindre cette vision pour réduire les gaz à effet de serre

17 partenariats pour

Quelques lignes d’orientation

* Le solaire devient rentable pour concurrencer, logique d’énergie locale partagée, la loi autorise la consommation de l’énergie produite par ses panneaux photo voltaïques
* Il faudrait réduire de 5% par an nos émissions de GES à partir de 2018 pour limiter à 2° l’élévation de la température.
* 3 étapes =
* en quoi j’émets des GES
* Emissions indirectes en fonction de l’énergie importée
* Processus que je développe = consommation en CO2

Diminuer le contenu carbone de l’énergie

Diminuer les quantités d’énergie consommée

Exemple AXA : un monde au-delà de 4° le monde n’est plus assurable, on ne peut pas être assureur et climato sceptique

Dire ce que l’on fait et faire ce que l’on dit

Notre action au quotidien : cohérence entre le récit et les actes

Mobilisation massive des acteurs non étatiques pour la COP 21

Initiatives locales qui se multiplient : l’économie circulaire extraire transformer utiliser jeter -> logique collaborative en recyclant une partie des produits = partage des biens en louant, Michelin vend des pneus aux compagnies aériennes et facture aux nombres d’atterrissages en devenant responsable du déchet donc doit fabriquer un pneu qui dure plus longtemps dons moins de fabrication moins de consommation.

Autrefois développement = couple état / grande entreprise

90 – 2000 économie socialement responsable acceptabilité de l’entreprise

Depuis 2000 : économie sédentaire ou nomade = délocalisée

Co construire un ancrage local

Cohérence avec notre discours : citation de l’Evangile de Luc, mais aussi les propos du Pape François

Responsabilité sociétale des entreprises = responsabilité des entreprises qu’elles génèrent sur l’extérieur

Comment faire pour que nos actions soient en corrélation avec l’appartenance ecclésiale ?

Au plan personnel quelle démarche ?

* La technologie ne pourra pas tout
* Ellul et Ilitch
* LE problème actuel en agroalimentaire : n’est pas la capacité de production mais 30% de matières jetées.
* Objectif zéro carbone : 20%

Comment modifier notre empreinte écologique